



COMPAGNIE D'ARC D'ELANCOURT

Documents nécessaires pour votre inscription

ADULTES :

- La fiche de renseignements Adulte
- Le certificat médical :
 - Il doit porter la mention de « **non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en loisir et en compétition** ».
 - Ce certificat peut être fait par votre médecin généraliste.
 - Attention de bien spécifier auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc , le traitement médical éventuellement suivi régulièrement (dans le cadre de la lutte contre le dopage)
- Chèque d'adhésion pour la saison à venir à l'ordre de la Compagnie d'Arc d'Elancourt

JEUNES MINEURS :

- La fiche de renseignements Jeune Mineur , avec l'autorisation parentale dûment remplie
- Le Certificat médical uniquement si il y a au moins une réponse « OUI » au questionnaire de santé pour mineurs.
 - Le certificat médical doit porter la mention de « **non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en loisir et en compétition** ».
- Chèque d'adhésion pour la saison à venir à l'ordre de la Compagnie d'Arc d'Elancourt
- Penser au PASS+ 78